



Relevé de conclusions

Conseil de quartier NORD

Mardi 5 juillet 2016 – 20h00

Maison de quartier de Cholette



Direction des Vies Participatives

Rédaction : SR

Personnes présentes :

Co-Présidents : Carole BRUNETEAU (Conseillère municipale)

Elus municipaux : Rose-Marie NIETO et Jean-Lucien LAHOUSSE (Adjoint au Maire), Romain DUPEYROU (Conseiller municipal).

Agents municipaux : Fabrice DARTAYET (Responsable du bureau d'étude) et Simon ROUANET (service Vie participative).

Membres : Noëlle AIRAULT, Grégory BELY, Anne-Elisabeth DAMPURE, Elisabeth DELIRY, Denis-Romain DUBUIS, Brigitte DURGAND, Jean-Michel LOYER, Moïsette LUGIER, Jean-Pierre MERIGEAUD, Jacques MORISSET, Sandrine PROUTEAU (CSC), Isabelle RADUREAU, Patrick SOL, Monique TROUVE, Muriel VIALA.

Excusé(s) : Gérard BENAY (Co-président habitant), Dominique SIX (adjoint au maire), Solange CHARLOT, Sophie CHEVAL, Michel ROCHARD, Daniel ROUYEZ, Solange CHARLOT, Alain HENRION, François VIALA.

Public : 9 personnes

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Dossiers espaces publics

- a) Travaux rue d'Antes
- b) Cheminement rue d'Antes
- c) Terrain de boules de Surimeau

2. Logement situé 44 rue des Justices

3. Les micro-quartiers

- a) Les Sablières
- b) Cholette
- c) Les Brizeaux
- d) Surimeau

4. Point d'informations diverses

- a) Les séances cinés plein air
- b) Campagne de stérilisation des chats errants
- c) Jardins de trottoirs
- d) Questions diverses

Préambule

Mme BRUNETEAU accueille et remercie les personnes présentes. Elle passe la parole à M. DARTAYET, responsable du bureau du paysage urbain à la direction des Espaces publics de la ville de Niort pour la présentation des projets dans l'espace public.

1. Dossier espaces publics

a) Travaux rue d'Antes

Les travaux du bas de la rue d'Antes s'inscrivent dans une continuité. Les bassins de rétention d'eau étant terminés et le revêtement de la chaussée remis à neuf au niveau de la menuiserie, les aménagements pour la poursuite du cheminement piéton et la sécurisation de la rue en face des usines Marot peuvent être réalisés. Ils permettront une meilleure circulation pour les piétons, les cyclistes et les voitures qui souhaiteront rejoindre le centre-ville. Les véhicules arrivant de la rue du Vivier devront obligatoirement emprunter la voie de droite (haricot) et s'arrêter au stop devant le SEV.

Les conseillers de quartier demandent que les escaliers qui permettent de rejoindre la rue du Vivier soient nettoyés. Ils souhaiteraient savoir si un chemin « officiel » va être créé pour rejoindre l'impasse du Moindreau (Terrain BMX).

VOIR *PLAN EN ANNEXE 1*

Dans un deuxième temps, des travaux vont être réalisés le long de la rocade pour contourner le chemin de la source du Vivier qui sera fermé au public. Ce chemin permettra de rejoindre à pied ou en vélo le chemin du Pissot en passant sous la rocade. Il sera en partie en calcaire et en platelage bois sur pilotis.

VOIR *PLAN EN ANNEXE 2*

b) Cheminement rue d'Antes

Le 06 janvier 2016 une visite sur site avec un riverain, M. SIX et M. DARTAYET a permis de constater qu'à 3 endroits entre le chemin de Bel Air et le chemin du Fief Morin, il n'y a ni trottoir, ni bas-côté pour les piétons. Des chemins piétons pourraient être créés derrière les haies existantes, des acquisitions de terrains seraient nécessaires. Au niveau du chemin du Fief Morin, un itinéraire est envisageable par la rue du petit Vigneau. Une nouvelle visite sur site est à organiser pour valider le projet dans son ensemble.

VOIR *PLAN EN ANNEXE 3*

c) Terrain de boules de Surimeau

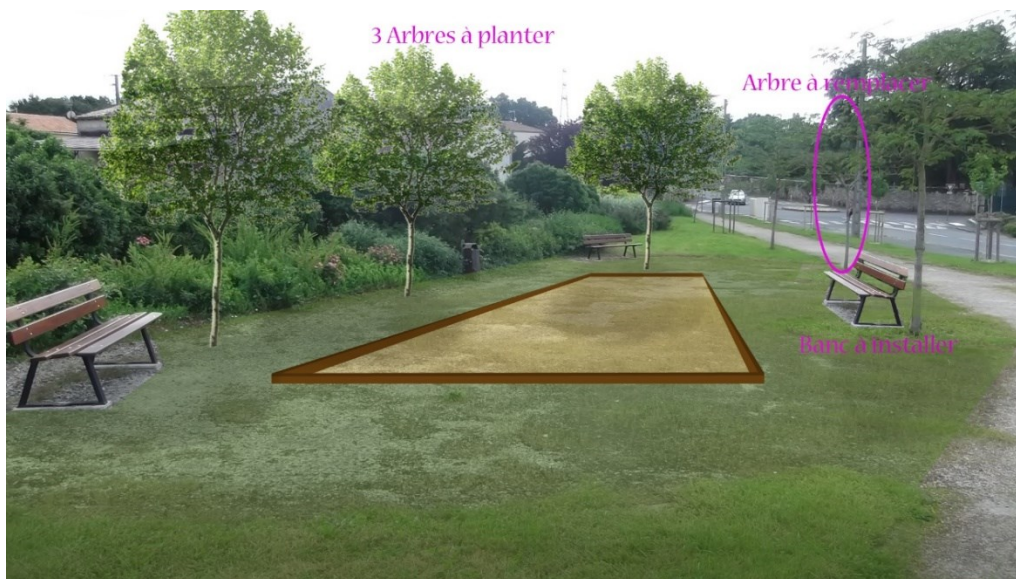
Le terrain de boules trouve sa place naturellement sur le vaste espace central en calcaire rue du Château Menu à côté du parking de l'école de la Mirandelle. La pente longitudinale du site oblige à étudier le profil afin d'avoir la meilleure intégration possible de l'équipement, dont les dimensions seront de 15m x 4m (normes fédération). Les abords du boulo-drome seront également aménagés :

- engazonnement de l'ensemble de la placette en grave calcaire
- plantation de nouveaux arbres pour apporter plus d'ombrage pour les boulistes
- mener une réflexion sur le dépérissement des arbres le long de l'allée (Albizzia), l'un d'eux est mort et à remplacer
- rajouter un banc coté allée principale

Vu du terrain avant aménagements



Vu du terrain après aménagements



Remarque :

Les conseillers de quartier évoquent le terrain de boules rue de Cholette à 50m de la maison de quartier. Il est laissé à l'abandon, l'herbe est haute. Quel devenir pour cet espace ?

2. Logement situé 44 rue des Justices

La municipalité envisage de céder ce bien qui a été ciblé à la vente par le Schéma Directeur Immobilier porté par le service gestionnaire du patrimoine municipal.

Plusieurs raisons :

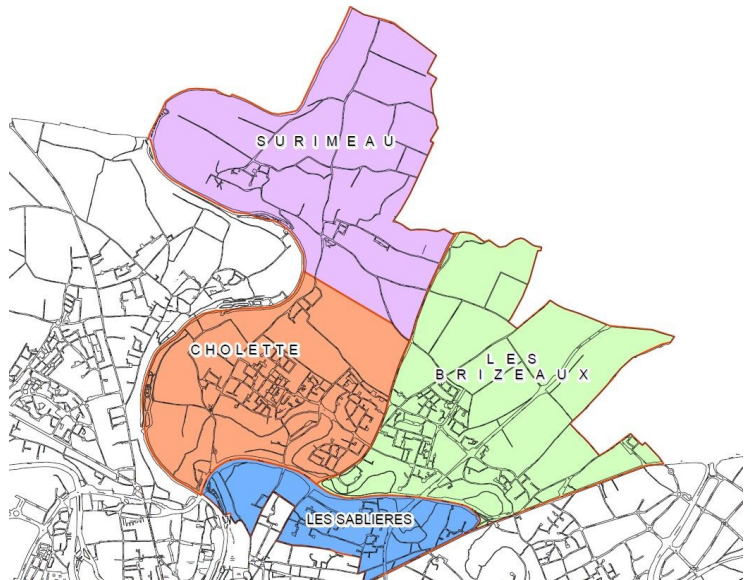
- La maison 44 rue des Justices est inoccupée depuis le 1er janvier 2016 suite au départ du locataire : La directrice de l'EPHAD.
- La maison est proposée à la vente car la collectivité ne souhaite pas développer l'aspect locatif sur son patrimoine, la vente permettant également de réduire le périmètre bâti propriété de la ville.

- Ce bien a par le passé, fait l'objet de squat et de dégradations lorsqu'il était inoccupé.

Les conseillers de quartier ne sont pas opposés à cette vente, ils remarquent toutefois que ce logement est imbriqué entre des bâtiments scolaires et la crèche et de par sa visibilité il pourrait servir de bâtiment public pour les habitants du quartier.

3. Les micro-quartiers

Dans le but de redynamiser le conseil de quartier, le bureau propose que les commissions s'organisent n'ont plus en espaces publics, animations et patrimoine mais par micro-quartiers (Sablière, Cholette, Brizeaux, Surimeau) pour s'adapter à la spécificité du quartier. Les représentants de ces micro-quartiers seraient chargés de faire remonter les besoins en aménagement, d'organiser des animations et de valoriser leur patrimoine.



Les conseillers de quartier sont opposés à cette idée qui, pour eux, créerait un cloisonnement alors que l'idée des commissions était de rassembler différents habitants autour d'une thématique et de sortir des doléances personnelles.

La réunion s'est poursuivie par les animations organisées par le conseil de quartier.

a) Les journées européennes du patrimoine

M. François DELIME de la Cie Autour de Peter a été invité pour présenter son spectacle créé spécialement en 2015 pour le conseil de quartier de Souché pour mettre en valeur le Lambon, patrimoine naturel emblématique du quartier.



Il explique qu'il s'agit d'une balade contée d'une heure, durant laquelle 3 personnages content la rocambolesque histoire d'Amédée DULIN et Yvette PIGNOU à l'origine de l'existence des Hommouilles. Entre légendes et faits scientifiques, en passant de la chanson au conte, cette ballade improbable change notre regard sur le Lambon.

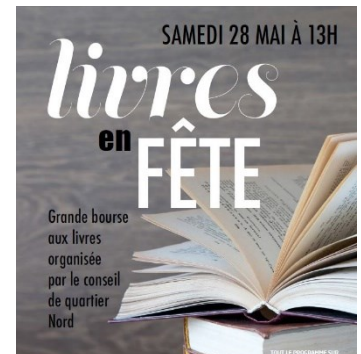
Cette action est programmée au dimanche 18 septembre, de 14h à 18h, sous la forme de 3 représentations (à 14h, 15h30 et 17h) qui démarreront de la maison de quartier de Cholette.

b) Livres en fête

Samedi 28 mai à partir de 13h, le groupe de travail dédié à ce projet a organisé une première bourse aux livres agrémentée d'animations diverses : jeux en bois et de société, voitures téléguidées, atelier de réparation de vélo, lecture, structures gonflables...

Les exposants ont répondu présents à cette action originale car 47 stands étaient enregistrés dont 28 Niortais (7 de cholette, 6 des Brizeaux...). Le lien avec la presse et l'énergie déployée par les bénévoles a permis ce succès et une ambiance générale très appréciée.

Le seul bémol est l'orage qui s'est abattu à 15h30 pendant 2h sur les participants entraînant la perte de livres et l'arrêt des animations. Le conseil de quartier va réfléchir sur les possibilités de repli pour ses futures manifestations en plein air.



c) Marché bio des Brizeaux



Le marché du jeudi 2 juin a été marqué par un problème d'organisation au sein des services de la mairie. En effet, les panneaux d'interdiction de stationner n'avaient pas été positionnés sur les places de parking de la maison de retraite, rendant impossible l'installation des stands à cet emplacement. Le marché a donc été positionné dans l'allée du parc des Brizeaux entre le parking et l'école. Le service événement a mis à disposition un groupe électrogène pour l'électricité et les producteurs ont pu vendre leurs produits.

Enfin, le nouveau site a été apprécié par certaines personnes qui y voyaient un côté plus champêtre et plus sécurisé (cela évite aux écoliers de traverser la rue).

Le problème de la communication reste préoccupant : comment se faire voir s'il n'est plus possible d'installer des banderoles sur l'espace public ? La commission vie de quartier doit se revoir pour parler de la pérennité de cette action.

A noter que le prochain marché est programmé au jeudi 13 octobre, de 16h, à 19H, pendant la semaine du goût.

4. Point d'informations diverses

a) Le ciné plein air

- **Samedi 2 juillet** : Tour Chabot, parc du CSC
La famille Bélier (E. Lartigau), 22h30
- **Lundi 4 juillet** : Centre-ville, place du Donjon
True Grit (J et E. Coen), 22h30
- **Lundi 11 juillet** : St Liguairé, parc près de la salle des fêtes
Le garçon et le monde (A. Abreu), 22h30
- **Lundi 18 juillet** : Cholette, piste de mini-racing
Le chant de la mer (T. Moore), 22h30
- **Mardi 2 août** : Ste Pezenne, parc du CSC
Charlie et la chocolaterie (T. Burton), 22h
- **Lundi 8 août** : St Florent - Goise, parc de la Maison de quartier de Goise
Microbe et Gasoil (M. Gondry), 22h
- **Vendredi 19 août** : Tour Chabot, parc du CSC
Samba (E. Toledano et O Nakache), 21h30
- **Lundi 22 août** : Centre-ville, place du Donjon
Les Combattants (T. Cailley), 21h30
- **Samedi 3 septembre** : Champclairiot, Bassin d'orage
Big Fish (T. Burton), 20h30



b) Campagne de stérilisation des chats errants

Au mois de juillet et août, la campagne sera particulièrement importante sur le quartier des Brizeaux. En effet, 28 chats ont été identifiés pour être stérilisés. Il est demandé que les habitants surveillent leurs chats afin d'éviter une opération par erreur. Au mois de septembre, l'opération sera renouvelée sur le quartier Saint-Florent.

c) L'opération jardin de trottoir

La Ville propose aux habitants de planter des vivaces fleuries le long du trottoir qui borde leur maison pour embellir leur rue et contenir la prolifération des herbes spontanées. Elle lance l'opération "J'adopte mon trottoir pour le fleurir" et accompagne les volontaires en leur fournissant des sachets de graines préparés par le Parc naturel régional du Marais poitevin, et des conseils.

Plus de 100 personnes se sont inscrites sur le site de la ville. Elles ont bénéficié des graines fournies par le service propreté et participent au fleurissement des rues de Niort.

d) Questions diverses

Squat aux Brizeaux :

Des individus viennent tous les soirs au niveau du petit amphithéâtre situé entre l'école des Brizeaux et la crèche des petits canailloux. Ils ne dérangent pas forcément puisqu'il n'y a pas d'habitation à proximité mais ils laissent systématiquement des déchets que les assistantes maternelles doivent ramasser tous les matins. Le coordinateur va demander l'intervention de la médiation sociale pour régler ce problème.

Aménagement aire de jeux :

Le projet de création d'une aire de jeux dans le micro quartier de Cholette n'est pas encore enclenché. La ville ne prévoit pas actuellement de nouvelles aires de jeux car du personnel d'entretien au niveau du service jardins, espaces naturels serait nécessaire.

Contournement Nord :

Le Conseil départemental des Deux-Sèvres a débloqué une somme de 70 000€ pour la réalisation d'une nouvelle étude car les dernières études dataient de plus de 10 ans. Le point principal est la traversée de la Sèvre. Le projet repart du début.

Par ailleurs, il a été constaté qu'il serait nécessaire de doubler la rocade Est.

La zone des cerisiers :

Récemment des fruitiers ont été arrachés rue de Cholette, proche de la rue d'Antes. Les conseillers de quartier avait initié ce projet, ils ne comprennent pas pourquoi cela a été fait. La ville répond que des arbres avaient dépéri et qu'il est prévu à l'automne la plantation d'un pommier.

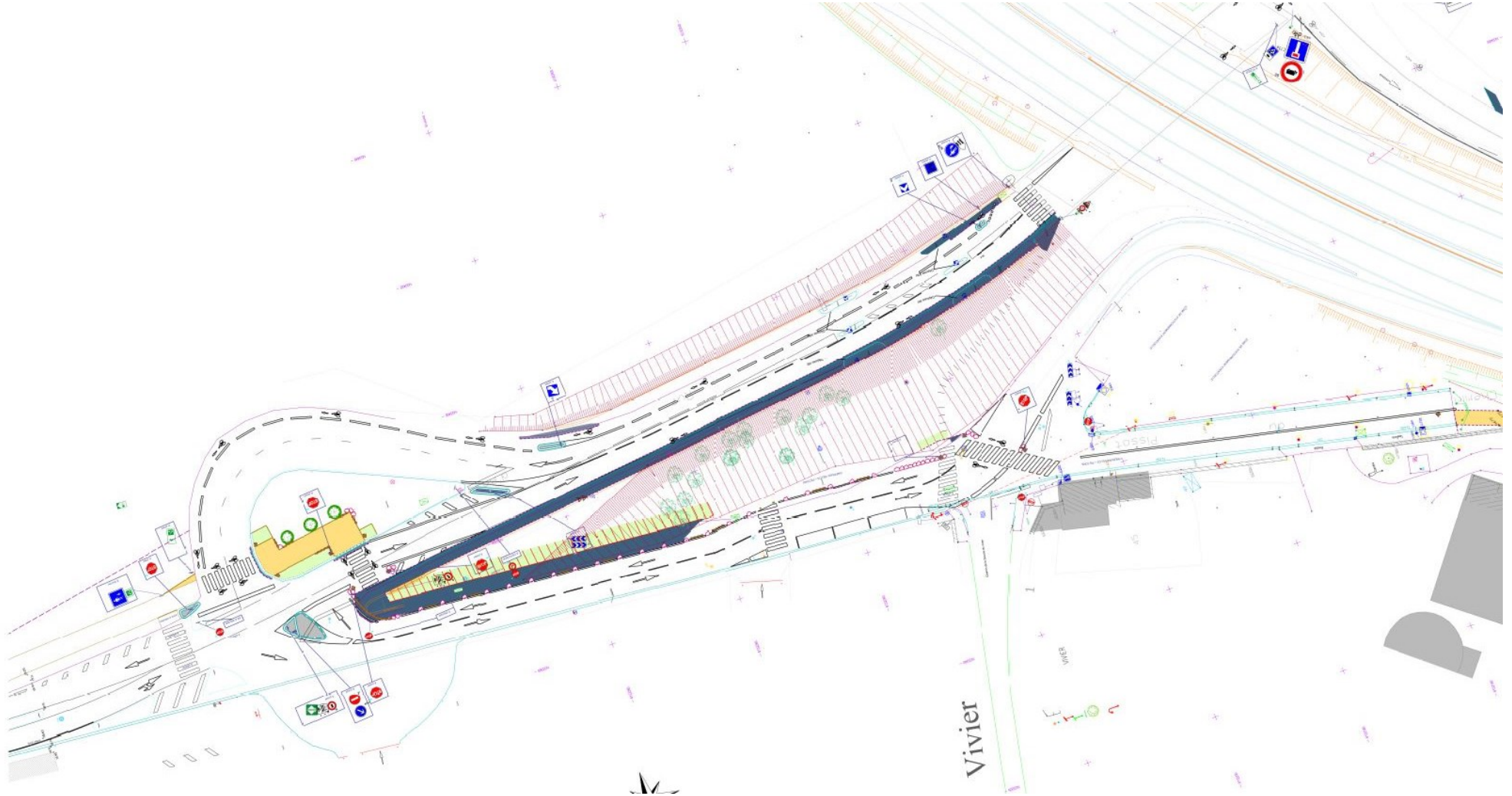
Le bar des Brizeaux :

Le long de la rue des petits Justices, un panneau indique l'entrée d'un parking mais beaucoup de véhicules se garent sur la bande jaune. La ville va étudier ce problème et faire intervenir la police municipale si nécessaire.

Fin de la réunion à 22h45

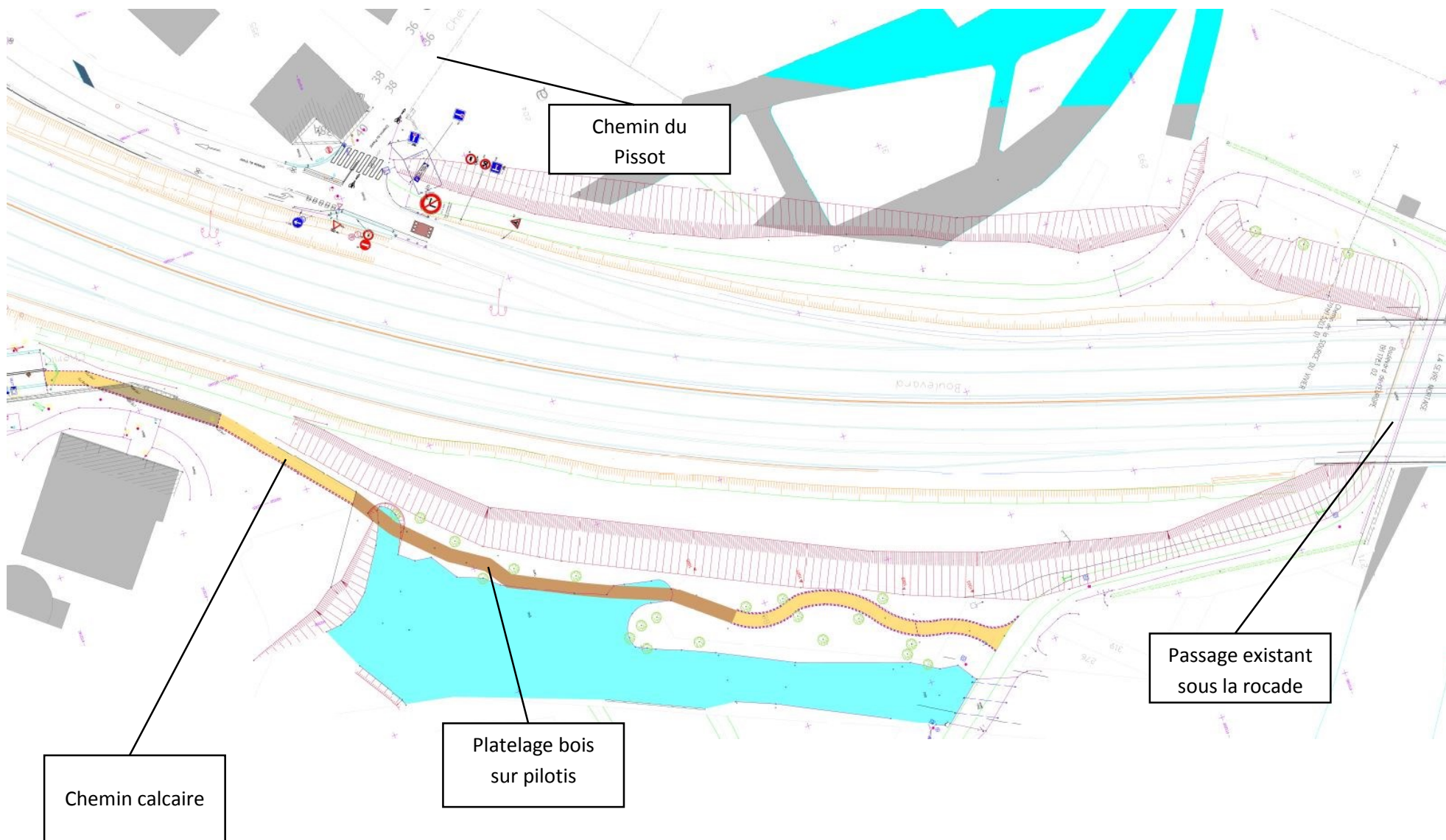
ANNEXE 1

Plan des travaux rue d'Antes devant l'usine Marot (SEV)



ANNEXE 2

Plan des travaux du chemin de contournement le long de la rocade



ANNEXE 3

Plan du projet de cheminement piéton rue d'Antes (entre Bel Air et Fief Morin)

